



NEWSLETTER n°24 - Mars 2017

RAPPEL : Assemblée Générale Extraordinaire le 8 mars 2017 !

Vous avez tous reçu la convocation pour l'Assemblée Générale Extraordinaire de votre Coopérative. Pour rappel, elle se tiendra le 8 mars 2017 à 20h00, dans la Salle de l'INDA, Rue Netzer, 21 à Arlon (accueil à partir de 19h30).

Le but de cette AGEx est double. D'abord, il s'agit de faire suite à la décision de l'AGEx du 15 janvier 2015 concernant le partage des parts dans le projet éolien de Vents du Sud SCRLFS (Vents d'Autelbas SPRL) avec d'autres coopératives citoyennes partageant nos valeurs. La phase exploratoire étant achevée, il s'agira cette fois aux coopérateurs de décider du partage des parts ou non.

Ensuite, il faudra aussi décider d'une augmentation de la prise de participation chez le fournisseur citoyen **COCITER SCRL**.



COCITER se développe

A propos de **COCITER** justement, plusieurs administrateurs et membres de Vents du Sud ont participé ces dernières semaines à trois grandes réunions de co-développement de cette initiative citoyenne de fourniture d'électricité. Plus de 20 personnes ont mis toute leur intelligence et énergie en commun pour repreciser la mission de **COCITER** et améliorer le fonctionnement de ce grand projet collectif.

COCITER, le "Comptoir Citoyen des Energies Renouvelables" auquel Vents du Sud s'est associé dès sa création, compte maintenant près de 1500 clients. C'est déjà un résultat formidable mais pas encore suffisant pour assurer un fonctionnement viable. Pour vivre et devenir vraiment "le meilleur fournisseur citoyen de Wallonie" (**n°1 suivant le classement Greenpeace**), **COCITER** a encore besoin de clients. Pour s'inscrire, rien de plus simple : **visitez le site web** pour un contrat en ligne en quelques clics ou contactez-nous directement pour poser vos questions ou demander une aide.

Nouveauté : Coopératives à la carte

En collaboration avec REScoop Wallonie, l'APERe (Association pour la Promotion des Énergies Renouvelables) a développé un site web qui aide le citoyen à investir de façon informée dans des produits financiers plus verts que verts, solidaires, rentables et créateurs d'avenir. Le projet **Coopératives à la Carte** doit permettre aux personnes intéressées de choisir dans quel projet concret en énergie renouvelable elles vont investir. Les coopératives présentes sur le site répondent à une **série de critères** qui offrent de solides garanties dont l'éthique citoyenne et la durabilité ne sont pas les moindres.

Visitez Coopalacarte.be, parcourez les pages des coopératives, découvrez leurs projets, plongez-vous dans la **Foire aux Questions** et faites-vous une idée. Si d'autres initiatives citoyennes vous convainquent, il suffira de vous inscrire sur le site qui facilite l'acquisition et la gestion de vos parts. Sachez que Vents du Sud a déjà conquis de nouveaux coopérateurs par ce moyen novateur !

Pour en savoir plus, [le journal l'Echo explique pourquoi investir dans l'énergie durable n'a jamais été aussi simple.](#)



Record éolien : tous les ménages belges couverts le 22 février dernier

Sur la journée du mercredi 22 février 2017, le parc éolien belge a produit 46,4 GWh, soit l'équivalent de 16% de la consommation électrique belge du jour ce qui

correspond à la consommation d'électricité de tous les ménages belges (plus de 4.715.000 logements sur base d'une consommation moyenne annuelle de 3.500 kWh/an). L'éolien hivernal contribue donc significativement au mix énergétique belge.

Pour atteindre ce nouveau record journalier, le vent du sud-ouest a soufflé à 7,5 m/s de moyenne, soit 27 km/h. Il a ainsi animé au mieux la technologie éolienne friande de vents stables et puissants. Les veilles de jours de tempête sont habituellement porteuses de productions très élevées.

Pour suivre l'évolution des productions éoliennes : www.meteo-renouvelable.be

Proposition de formation

L'année dernière, les conditions d'agrément du CNC (Conseil National de la Coopération) ont été modernisées ([voir ici](#)). Parmi les nouveautés, il est prévu qu'une partie des ressources annuelles des coopératives agréées soit consacrée à l'information et à la formation de leurs membres respectifs, actuels et potentiels, ou du grand public.

SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises, une ASBL de soutien et de promotion de l'économie sociale) organise différentes formations dont l'une pourrait être particulièrement utile aux coopérateurs de Vents du Sud. Il s'agit du Panorama des coopératives et de la coopération ([toutes les infos via ce lien](#)). Plusieurs sessions sont organisées en différents lieux ou, si la demande des coopérateurs de Vents du Sud est suffisamment grande, une organisation sur mesure est possible.

Si vous êtes intéressé(e), faites-le savoir à ca@ventsdusud.be et VdS verra comment vous aider à y participer.

A vos agendas ! Assemblée Générale Ordinaire : le mercredi 3 mai 2017

Comme prévu par nos statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire de Vents du Sud aura lieu le premier mercredi de mai. Cette année, ce sera le 3 mai 2017 et cela se déroulera à l'école INDA dans le centre d'Arlon. Notez d'ores et déjà cette date dans

vosre agenda ! L'AG est un moment clé dans la vie d'une coopérative. C'est véritablement à ce moment que les coopérateurs sont à la manœuvre de leur société, orientent la gestion de la coopérative et garantissent une gouvernance participative et innovante. Et en plus, c'est toujours convivial et sympathique !

Mot du CA à tous les coopérateurs

Pour finir cette newsletter, une information qui nous réjouit en ce début 2017 :

Vents du Sud a dépassé le cap des 500 coopérateurs et plus de 600.000€ d'apport citoyen ! Bravo et bienvenue aux nouveaux coopérateurs dans cette belle aventure.

Enfin, peu importe si le délai conventionnel est dépassé (après tout, nous sommes dans une initiative alternative qui dépend d'un agenda bénévole parfois chargé), on se permet encore de vous souhaiter à toutes et tous une bonne année 2017 sous le signe d'une transition écologique et sociale heureuse !!

Et n'oubliez pas de partager et suivre VOTRE coopérative sur [Facebook](#) ou [Twitter](#) !

VENTS DU SUD

Société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale

